



DESTINATAIRES	SUITE
P. LARRIEU	
F. MARECHAL	
I. DUBOIS	
M. BIELOKOPYTOFF	
A. MARTIN	
M. MACON	
V. PEYROL	
E. JACQUAND	
ACCUEIL	
DGS - DRH	
JEUNESSE	
CCAS	
COMPTA - URBA	
POLICE	
DST.ST	
MARCHES	

Direction générale adjointe
Finances et Territoires
 Direction des Politiques territoriales
 Service Aménagement et Politiques contractuelles

Monsieur Pierre LARRIEU
 Maire
 Mairie
 15 Place de l'Hôtel de ville
 01330 VILLARS-LES-DOBES

LVB/CB/XD/CS
 Dossier suivi par :
Madame Chloé SAVOT
 tél : 04 74 24 48 17

Bourg-en-Bresse, le **7 OCT. 2025**

Monsieur le Maire, *cher Pierre,*

Par courrier reçu le 22 septembre 2025, vous avez notifié au Département de l'Ain le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Villars-les-Dombes, conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Cette procédure porte sur l'ouverture partielle à l'urbanisation de la zone 2AU (secteur rue du Bugey) ainsi que sur l'adaptation de certaines dispositions réglementaires relatives aux annexes, aux piscines et aux clôtures.

L'ouverture partielle à l'urbanisation de la zone 2AU est dédiée à l'implantation d'une nouvelle caserne de pompiers. Cette modification est motivée par la croissance des besoins du SDIS et permettra de remplacer la caserne actuelle du centre-ville, devenue obsolète et ne présentant plus de perspectives d'amélioration sur son site. Le Département, principal financeur du SIDS est associé à ce projet de nouvelle caserne et appuie donc cette demande de modification.

Le Département de l'Ain émet un avis favorable sur cette modification n°2 du PLU de Villars-les-Dombes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

Ambricq,

Le Président
 Pour le Président et par délégation,
 Le Vice-président chargé de la contractualisation et
 de l'aménagement du territoire

Charles de LA VERPILLIERE